

Amiante : Quand devrais-je m'inquiéter?

Asbestos: When should I worry?

Qu'est-ce que l'amiante?

L'amiante désigne un groupe de minéraux fibreux naturellement présents dans les formations rocheuses. Pendant des décennies, on l'a utilisé comme matériau de construction dans les maisons et autres édifices. On l'employait aussi dans les pièces automobiles, comme les garnitures de frein.

L'amiante est généralement de couleur blanche. Ses fibres enchevêtrées peuvent être friables si elles ne sont pas consolidées ou si elles sont détériorées.

L'amiante n'est plus communément utilisé à des fins commerciales, mais on peut encore en trouver dans de nombreux vieux édifices et vieilles maisons. On peut en trouver enroulé autour de vieux tuyaux d'eau chaude et de chauffe-eau ou sous forme de ruban adhésif raccordant des tronçons de conduits de chauffage. On peut aussi en trouver dans le ciment et les matériaux pour planchers et plafonds.

Quels problèmes de santé l'amiante cause-t-il?

Dans la plupart des cas, l'amiante pose très peu de risques pour la santé. Il constitue un risque uniquement si vous inhalez des fibres d'amiante qui sont libérées dans l'air.

Lorsque vous inhalez de grandes quantités de fibres d'amiante, elles peuvent se loger dans les poumons et y demeurer. Ceci peut provoquer des lésions et de l'inflammation. Une exposition régulière ou sur une période prolongée à des concentrations élevées d'amiante dans l'air peut être néfaste pour la santé. Elles peuvent augmenter le risque de contracter de nombreuses maladies, dont :

- L'amiantose (lésions aux poumons)

- Un cancer du poumon
- Le mésothéliome (une forme rare de cancer de la paroi thoracique de la cavité abdominale)

Quels sont les facteurs de risque d'une exposition à l'amiante?

De nombreux facteurs influent sur les effets de l'exposition à l'amiante sur la santé : Les facteurs de risque comprennent :

- Vos antécédents médicaux, par exemple si vous fumez ou souffrez de maladies pulmonaires préexistantes
- La quantité d'amiante présente dans l'air
- La durée de l'exposition
- Le nombre d'expositions
- Le type, la taille et la forme des fibres d'amiante auxquelles vous étiez exposé

Les maladies liées à l'exposition à l'amiante peuvent prendre de nombreuses années à se déclarer. Selon les facteurs de risque énumérés plus haut, il peut s'écouler entre 15 et 30 années entre l'exposition et la manifestation de la maladie.

Qui court le risque d'être exposé à l'amiante?

Si votre maison a été construite avant 1990, le risque que de l'amiante ait été utilisé pour sa construction est plus grand. Il peut se trouver dans le matériau isolant enroulé autour des conduits ou des tuyaux de votre chaudière. On peut aussi le trouver dans les dalles de plancher ou à d'autres endroits.

L'amiante ne pose de risque pour la santé que lorsqu'il s'effiloche ou qu'il s'effrite et lorsque des fibres se retrouvent dans l'air. Les fibres qui ne

sont pas déplacées et qui sont gardées à l'écart de l'intérieur d'une maison ou d'un édifice posent peu de risques. Par exemple, l'amiante se trouvant derrière les murs, isolé dans les greniers ou maintenu dans des produits intacts.

On a signalé des cas d'exposition à l'amiante et de maladies associées à cette exposition parmi des travailleurs de l'amiante et leur famille. On a aussi signalé des cas chez les personnes qui vivent près de mines ou d'usines de traitement de l'amiante. Des travailleurs de la construction et des gens de métier qui rénovent et réparent de vieux édifices courent un risque plus élevé d'exposition s'ils n'adoptent pas de mesures de sécurité.

Comment rendre ma maison sécuritaire?

Si vous habitez une vieille maison, inspectez visuellement tous vos tuyaux d'eau chaude et conduits d'appareil de chauffage. Si vous trouvez des matériaux isolants qui pourraient contenir de l'amiante et qui s'effritent ou se défont, ne les remuez pas. Des tests prouvent qu'enlever l'amiante présent dans de vieux édifices peut augmenter le risque d'exposition et le nombre de fibres d'amiante dans l'air si l'on ne prend pas des précautions adéquates. Éloignez les personnes et les animaux de compagnie et appelez un spécialiste de l'enlèvement de l'amiante avant d'enlever les matériaux de façon sécuritaire. Certains matériaux isolants peuvent ressembler à de l'amiante, mais sont, en réalité, composés de minéraux ou de fibre de verre. Ils ne posent probablement aucun risque pour la santé. Il n'est pas toujours possible de déterminer si les matériaux contiennent de l'amiante seulement par leur apparence. Il vaut toujours mieux engager un professionnel pour collecter et faire analyser un échantillon du matériau afin de vérifier la présence d'amiante.

Si vous rénovez une vieille maison, faites preuve de vigilance à l'égard des sources d'amiante inattendues. Par exemple, le ponçage électrique

des dalles de sol et des murs en plâtre composés d'amiante peut libérer dans l'air de dangereuses quantités de fibres. Avant d'entreprendre un projet de rénovation, obtenez l'avis d'un professionnel. Ayez recours aux services d'un professionnel pour procéder à l'assainissement.

Pour trouver un professionnel qui peut analyser un échantillon de votre matériau afin de vérifier la présence d'amiante, consultez le Registre des laboratoires qualifiés en Colombie-Britannique à l'adresse www.nrs.gov.bc.ca/qualified-labs [en anglais seulement].

Pour trouver un entrepreneur spécialisé dans la réduction de l'amiante et le désamiantage de votre maison, consultez les Pages jaunes™ ou internet, à la rubrique « asbestos abatement/removal » (enlèvement de l'amiante/désamiantage).

Pour obtenir de plus amples renseignements

Consultez les sites Web suivants :

- Gestion des déchets d'amiante : www2.gov.bc.ca/gov/content/environment/waste-management/hazardous-waste/registration-of-hazardous-waste-generators-and-facilities/managing-waste-asbestos [en anglais seulement]
- WorkSafeBC — Sensibilisation des propriétaires à l'amiante : www.worksafebc.com/en/resources/health-safety/information-sheets/asbestos-frequently-asked-questions?lang=en [en anglais seulement]
- WorkSafeBC — Ce que vous devez savoir (propriétaires) www.worksafebc.com/en/resources/health-safety/information-sheets/asbestos-what-homeowners-need-to-know?lang=en [en anglais seulement]

Pour les autres sujets traités dans les fiches HealthLinkBC, visitez www.HealthLinkBC.ca/more/resources/healthlink-bc-files ou votre bureau de santé publique local. Pour les demandes de renseignements et de conseils sur la santé en C.-B. qui ne constituent pas une urgence, visitez www.HealthLinkBC.ca ou composez le **8-1-1** (sans frais). Les personnes sourdes et malentendantes peuvent obtenir de l'aide en composant le **7-1-1**. Des services de traduction sont disponibles sur demande dans plus de 130 langues.